

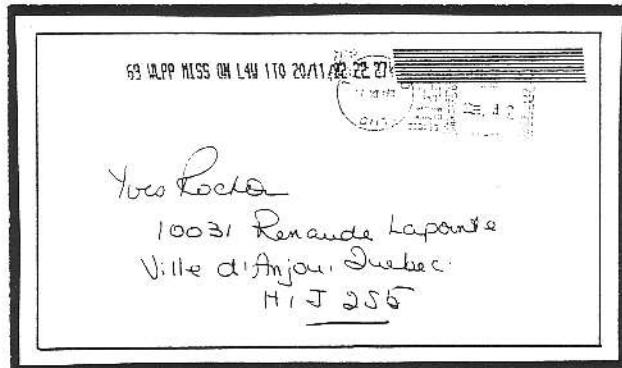
—FRANÇOIS BRISSE

Les futures oblitérations linéaires obtenues par jet d'encre

(La première année d'utilisation)

En novembre 1992 on a vu apparaître, sur le courrier en provenance de l'Ontario, une nouvelle sorte de marque postale. Il s'agit d'une impression formée par jet d'encre qui laisse sa marque sur la partie supérieure droite de l'enveloppe, et qui s'étend jusque là où se trouve normalement le timbre. Une lettre portant cette nouvelle marque (Figure 1) est reproduite ci-dessous.

Figure 1



Ces impressions sont très courantes aux États-Unis où elles sont appliquées depuis 1990 sur le courrier traité par près de deux cents établissements. Apparemment le but de cette nouvelle inscription est de donner une indication précise de la date à laquelle l'objet de correspondance a été traité dans l'établissement en question. Aux États-Unis, tout comme dans bien des pays européens, on ne conteste pas la date de la poste. Cette confiance a donné naissance à l'expression : *la date de la poste faisant foi*.

Ainsi pour remédier à des abus et pour clarifier les limites de sa responsabilité, la Poste a institué ce nouveau système de marquage de la date. En effet, la date du courrier dont le port est payé par des machines à affranchir (meter) n'est pas toujours

correct. La nouvelle empreinte qui apparaît maintenant sur les lettres a pour but de corriger les erreurs de date volontaires ou involontaires ou encore les délais qui pourraient intervenir entre le moment où une compagnie affranchit son courrier et le moment où il est effectivement livré à la poste pour sa distribution.

Au Canada, la Société canadienne des postes essaie depuis novembre 1992 les équipements de cinq manufacturiers. La technologie est nord-américaine, mais les machines font aussi appel à des composantes manufacturées en France, au Japon ou aux États-Unis. Si les tests et essais sont satisfaisants, la SCP envisage d'utiliser ces marques pour remplacer l'oblitération des timbres-poste. C'est ainsi qu'en anglais l'expression qui décrit ces marques est : *in-line cancellation* ou *in-line postage cancellation*, d'où la traduction oblitération en ligne ou oblitération linéaire.

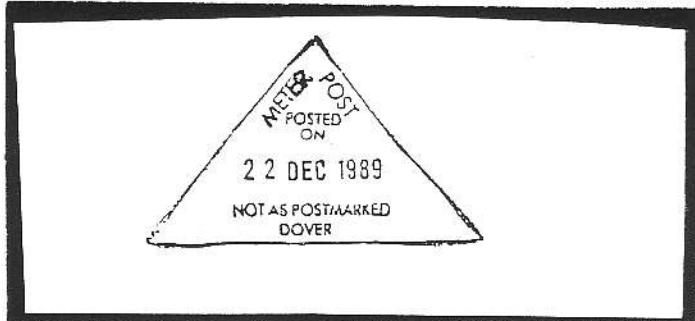
Le problème principal qui affecte les philatélistes est que tout le courrier qui passe sur ces machines, qu'il soit déjà oblitéré au Canada ou à l'étranger, reçoit cette oblitération supplémentaire complètement inutile. Les timbres choisis par nos correspondants qui sont souvent très proprement oblitérés dans le pays d'origine sont barbouillés une fois la lettre arrivée au Canada. Il est à espérer qu'une modification des procédures permettra d'éviter que le courrier timbré et oblitéré ne subisse les affronts d'une autre oblitération vraiment peu esthétique. Une décision quant à l'utilisation définitive de ce système et à sa généralisation serait prise avec l'analyse des tests, en janvier 1994.

Les précurseurs

Grande Bretagne

Pour faire face aux problèmes de datation incorrecte, la Grande Bretagne utilisa de temps en temps des cachets manuels (Figures 2 et 3) tels que ceux qui sont reproduits ici. Le texte du cachet est très explicite.

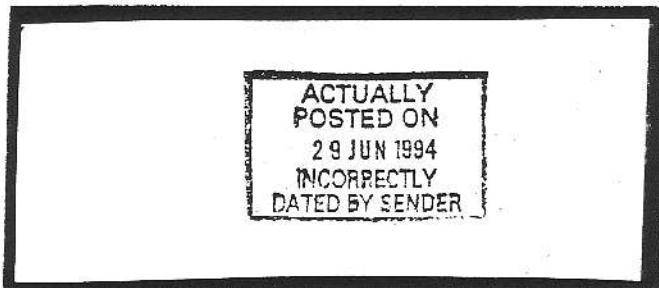
Figure 2



MACHINE À AFFRANCHIR
POSTÉE LE
DATE NON CONFORME

EN FAIT, POSTÉ LE
28 JUIN 1994
INCORRECTEMENT
DATÉ PAR
L'EXPÉDITEUR

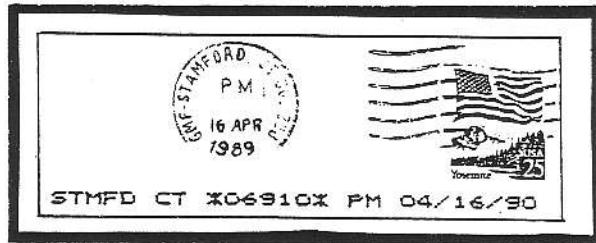
Figure 3



États-Unis

La première de ces machines à être en utilisation régulière aux États-Unis a été installée à Stamford, au Connecticut (Figure 4). La mise en service date d'août 1989. L'implantation de ces machines qui a débuté sur la côte Est a été étendue progressivement jusqu'à la côte Ouest. D'une manière générale tous les établissements, il y en a environ 200, sont maintenant dotés de ce type d'appareillage.

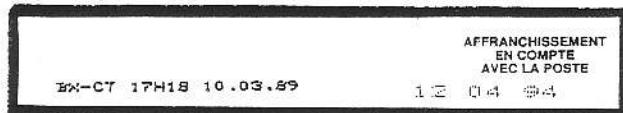
Figure 4



France

Pour le moment ces marques n'ont été rapportées que sur le courrier du Centre des chèques postaux de Bordeaux (Figure 5). Les dates rencontrées s'étaient entre mars 1989 et avril 1994.

Figure 5



Canada

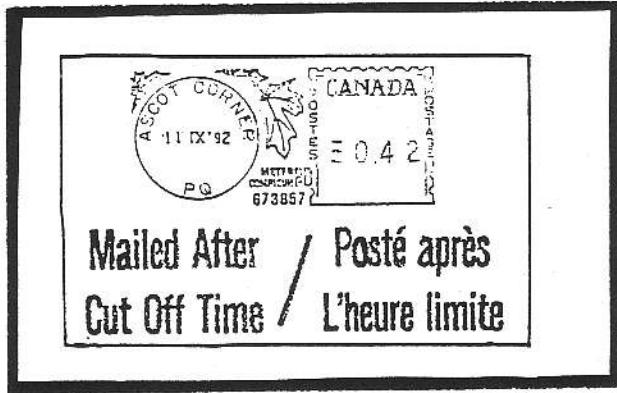
La Société canadienne des postes est sensible au fait que la date de dépôt du courrier n'est pas toujours exacte. Quand le cas se présente, on applique au courrier le cachet illustré ci-dessous (Figure 6). Cependant, cet usage peu pratique est loin d'être généralisé. Pour y remédier, la SCP a étudié la possibilité de mettre en service des machines semblables à celles en usage aux États-Unis. C'est fin 1992 — début 1993 que les premiers essais ont eu lieu.

Figure 6

Stale Dated Date perimee

La première machine à laisser de telles marques sur le courrier a été installée dès le 20 novembre 1992 à Mississauga, au *West Letter Processing Plant* (WLPP). Le texte de l'empreinte, quand il est lisible, est reproduit en première page (voir la Figure 1). À la suite du texte on observe une série de lignes horizontales très rapprochées qui viennent surcharger les timbres déjà oblitérés.

Figure 7



Ce type d'empreinte n'a pas été très utilisé. Les premières dates rencontrées sur le courrier traité au WLPP de Mississauga sont celles des 20, 21 et 24 novembre, puis celle du 10 décembre 1992. On constate que très souvent le texte est tellement brouillé qu'on ne peut pas le déchiffrer. Le nombre de lignes varie de 5 à 16. Dans quelques cas on ne trouve sur les enveloppes que les lignes horizontales.

Figure 8

SCP ETCNL 112 H4T 1A0 930325 03:33 ■■■■

En janvier 1993 de nouvelles marques firent leur apparition aux établissements de Saint-Laurent, Québec (H4T 1A0) et de Toronto, Ontario (M4L 3T0). Plus récemment Ottawa (K1G 1A0) et Montréal Centre-Ville (H3C 1S0) furent aussi dotés de ce système (Figure 8). Les caractéristiques et l'évolution de ces marques en usage au Canada, leur fréquence d'emploi, les particularités et les anomalies sont discutées dans les pages qui suivent. À la fin de l'été 1993, on prévoyait que le centre de Winnipeg serait opérationnel en septembre. On envisageait aussi d'installer ce système à Vancouver.

APPAREILLAGE

Reconnaissance optique des caractères

L'imprimante à jet d'encre est en général installée en ligne sur les OCR (*Optical Character Reader*) en

usage depuis plusieurs années aux établissements de traitement du courrier du Canada. La fonction principale des OCR est de reconnaître le code postal écrit par l'expéditeur au-dessous de l'adresse, de le traduire en un code à barres et de l'imprimer à l'encre fluorescente orange ou rose au bas de l'enveloppe. Les machines récentes sont plus sophistiquées. Elles sont capables de lire et d'interpréter l'adresse au complet si bien qu'une autre fonction des OCR est de s'assurer de la bonne concordance entre l'adresse et le code postal et de le corriger si nécessaire avant d'en imprimer son code à barres. Cette nouvelle génération d'OCR est identifiée par le sigle MOCR (*Multi Line Optical Character Reader*). La capacité de ces machines est de 30 000 lettres à l'heure, c'est-à-dire que la série d'opérations «lecture-décodage-vérification-impression» est faite 30 000 fois par heure.

L'installation au Canada de ces machines remonte à plus d'une dizaine d'années. Il y a donc à travers le pays des machines relativement primitives qui ne reconnaissent que le code postal (OCR), et d'autres, plus récentes, qui peuvent aussi déchiffrer l'adresse du destinataire (MOCR). Chaque machine porte un numéro qui lui est propre. Les premières acquises ont les numéros les plus bas et les machines les plus récentes ont les numéros les plus élevés. Les numéros des machines installées au Canada sont rassemblés dans le Tableau 1.

Le courrier traité par une machine OCR ou MOCR est reconnaissable par la présence du code à barre fluorescent rose imprimé au bas de l'enveloppe. Ce dernier est constitué de deux zones : la plus longue, celle de droite, est la transcription du code postal du destinataire. La zone de gauche, qui apparaît seule lorsque l'OCR n'a pas pu «lire-interpréter» l'adresse, est la transcription en code à barres du numéro de l'OCR.

Le numéro qui apparaît à côté du sigle OCR de l'oblitération linéaire à jet d'encre est en fait le numéro de la machine sur laquelle est installée l'imprimante à jet d'encre. Parmi toutes les machines OCR, seules celles équipées d'une imprimante à jet d'encre produiront une oblitération linéaire.

Tableau 1
Établissements équipés de machines
OCR ou MOCR
et les numéros de ces machines

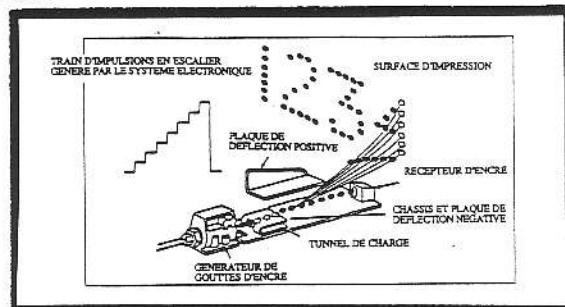
Établissement	Numéro d'OCR / MOCR
St-John's	8
Halifax	42, 121
Québec	32, 33, 115
Montréal Centre-Ville	27, 29, 30, 34, 36, 37, 100, 102, 104, 105
Saint-Laurent	35, 43, 44, 112, 113, 114
Toronto South Central	16, 17, 19, 20, 21, 28, 38, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54
Mississauga	13, 15, 65, 66, 67, 68, 69, 70
Scarborough	24
Hamilton	93, 94, 95, 96
Kitchener	18, 40
London	41, 78
Windsor	14
Ottawa	1, 2, 3, 97, 98, 99
Sudbury	4
Winnipeg	9, 75, 76, 77
Regina	39, 120
Saskatoon	22
Calgary	23, 87, 88
Edmonton	25, 26, 90, 91
Vancouver	6, 7, 10, 11, 80, 81, 82
Victoria	12, 118

Description de l'imprimante à jet d'encre

Les caractères qui constituent le texte de ces oblitérations linéaires sont produits par une imprimante à jet d'encre. Le principe de cette machine est illustré ci-dessous (Figure 9). Chaque lettre est générée par une succession de petits points, chacun d'entre eux étant produit par une gouttelette d'encre.

Le texte lui-même est tapé sur un clavier par l'opérateur qui peut en modifier le contenu à volonté. En pratique seule la date et l'heure changent, et ceci est contrôlé par un ordinateur. Ainsi la même machine peut générer des textes tout à fait différents comme on le verra plus loin.

Figure 9

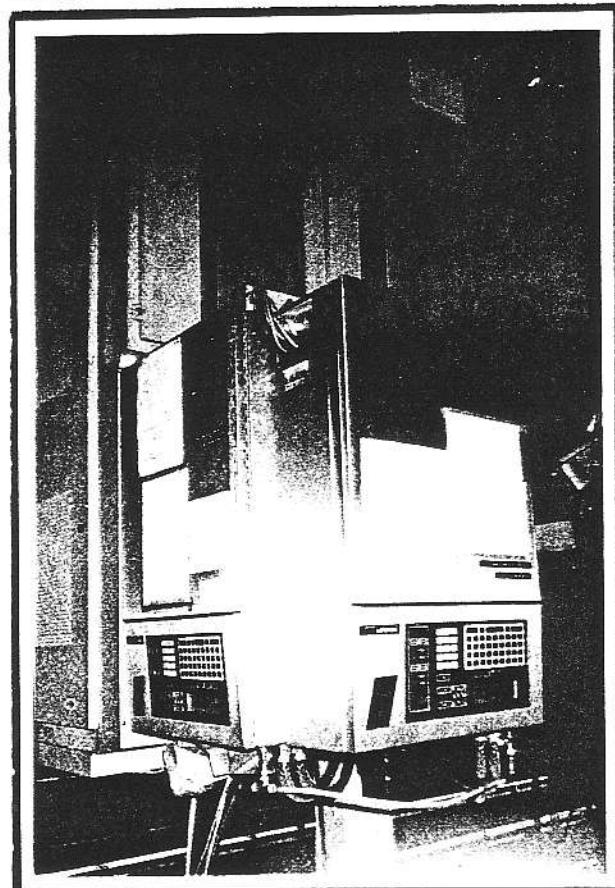


MANUFACTURIERS

Lorsque la Société canadienne des postes décida de tester cette nouvelle technologie, elle fit un appel d'offre auprès des manufacturiers. Les systèmes d'impression à jet d'encre de cinq fabricants furent mis à l'essai.

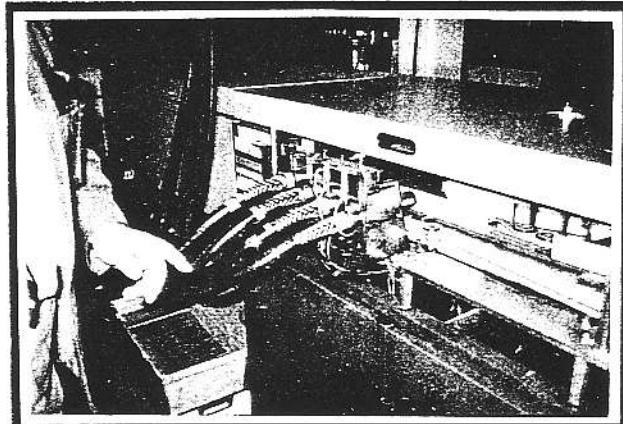
Le premier manufacturier fut Videojet, dont l'appareil modèle EXEL(PC-80) était encore en usage à l'ETL Saint-Laurent en mai 1994. Les photos ci-dessous ont été prises à l'ETL Saint-Laurent et illustrent cette imprimante à jet d'encre.

Photo 1



Panneaux de contrôle du système Videojet. Le panneau gauche, marqué B, contrôle l'impression du texte des deux lignes les plus basses (B1 et B2) alors que que la partie droite, marquée A, contrôle l'impression des deux lignes supérieures (A1 et A2).

Photo 2



Les quatre têtes d'impression installées sur la machine MLOCR 112 de l'ETL Saint-Laurent. Quatre lignes de texte, à des hauteurs différentes, pourraient être imprimées simultanément (voir les détails et une illustration plus loin).

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPREINTE

Exemple d'interprétation

Le texte imprimé par jet d'encre (voir la Figure 1) de la toute première machine en opération au Canada se décode de la manière suivante :

69 est le numéro de la machine OCR qui laisse l'empreinte

WLPP (*West Letter Processing Plant*) est le nom de l'établissement où la machine est installée

MISS est l'abréviation de Mississauga, site de l'établissement

ON est l'abréviation de l'Ontario

L4W 1T0 est le code postal de l'établissement

La date : jour / mois / année est suivie de l'heure (heure / minute / seconde) à laquelle la correspondance a été traitée à l'établissement

Structure de l'empreinte

L'impression consiste en trois domaines portant chacun une information spécifique. On trouve ainsi, de gauche à droite :

- une zone «identification»
- une zone «date et heure»
- une zone «oblitération»

Zone «identification»

Cette partie de l'empreinte est la première que l'on lit. Les informations fournies comprennent :

- le numéro de l'OCR
- le nom abrégé de l'établissement
- le code postal de l'établissement

Après la mise en service de l'empreinte au type 5, le nom de l'établissement ne fait plus partie de l'identification.

Définition des abréviations

La liste des abréviations s'est allongée au fur et à mesure que de nouveaux centres furent équipés d'imprimantes à jet d'encre. La signification des abréviations est donnée ci-dessous :

CPC	Canada Post Corporation
ETCSL	Établissement de Traitement du Courrier de Saint-Laurent
LPP	Letter Processing Plant
MLOCR	Multi Line Optical Character Reader
OCR	Optical Character Reader : lecteur optique de caractères
SCP	Société Canadienne des Postes
SPC	Abréviation erronée de SCP
TSCLPP	Toronto South Central Letter Processing Plant
TWLPP	Toronto West Letter Processing Plant
WLPP	West Letter Processing Plant

Zone «date et heure»

Durant les premiers mois d'utilisation, l'anarchie la plus totale régnait. On a rencontré les combinaisons suivantes :

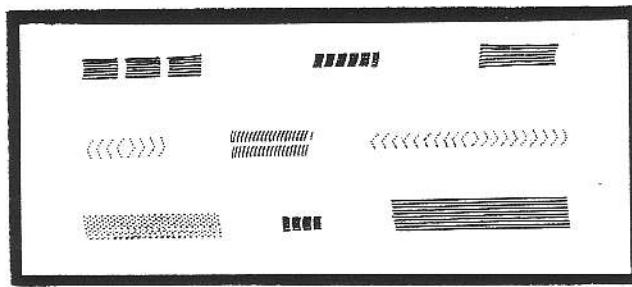
M/J	H/M/S
M/J/A	H/M
A/M/J	H/M
A/J/M	H/M

où M, J, A sont les abréviations de mois, jour, an et H, M, S sont celles de heure, minute, seconde.

Zone «oblitération»

Il s'agit de la zone à l'extrême droite de l'impression. Au tout début, la zone oblitrante était constituée d'une série de lignes horizontales parallèles entre elles dont le nombre varie de 5 à 16. Dans d'autres installations, la zone oblitrante est constituée de deux séries de chevrons d'orientations opposées. Leur nombre varie de 5 à 10 dans chaque sens. On rencontre aussi une zone rectangulaire pointillée ou une succession de petits blocs pointillés de formes et de dimensions variables. Ces différentes formes sont illustrées ci-dessous (Figure 10).

Figure 10



CLASSIFICATION

Emplacement des installations

Il y a présentement neuf établissements où un, deux ou trois OCR sont équipés chacun d'une imprimante à jet d'encre. L'oblitération linéaire inclut le numéro de l'OCR alors que le nom de l'établissement n'est révélé que par son code postal.

Le Tableau 2 rassemble les informations recueillies à ce jour.

Peu de temps après l'installation des imprimantes à jet d'encre, le code de deux établissements, Ha-

milton et Ottawa, a été changé pour se conformer à celui qui fait partie de la couronne oblitrante des machines Toshiba en usage dans ces établissements.

Probablement que le code de Winnipeg sera aussi modifié. En effet, la couronne d'oblitération de la Toshiba de cet établissement indique R3C 0J0, alors que l'imprimante à jet d'encre indique R3C 0K0.

Tableau 2

Établissements et les numéros des OCR équipés d'une imprimante à jet d'encre

Établissement	Numéro d'OCR	Emplacement
M4L 3T0	053 054	Toronto South Central
L4W 1T0	068 069 070	Mississauga
R3C 0K0	076	Winnipeg
T5J 2T6	090	Edmonton
V6B 3A0	081	Vancouver
L8E 5A8, L8E 2R0	095	Hamilton
K1G 1A0, K0A J0X	099	Ottawa
H3C 1S0	100	Montréal Centre-Ville
H4T 1A0	112 114	Saint-Laurent

Types d'oblitérations

Les impressions en usage depuis fin 1992 sont regroupées en cinq types principaux, numérotés de 1 à 5. De très nombreuses variations dans la longueur des empreintes, le libellé ou l'inclinaison des textes ont été rencontrées au cours de cette période de mise en route. Celles que nous avons observées sont répertoriées par les lettres majuscules placées à la suite du numéro de type. L'erreur étant humaine, on constate aussi l'existence de fautes de frappe, d'omissions ou d'additions. Ces variantes qui sont aussi répertoriées dans le présent travail sont identifiées par une lettre minuscule.

La hauteur des caractères semble varier de manière aléatoire, mais en fait suit les variations du voltage du système d'alimentation électrique. Pour cette raison la hauteur des caractères ne correspond donc ni à un type ni à une modification voulue. C'est pour cette raison que la hauteur n'a pas été retenue pour la classification des empreintes. En effet, la hauteur des caractères produits par une tête d'impression donnée peut facilement varier du simple au double dans un intervalle de quelques jours ou même de seulement quelques heures. Dans le même ordre d'idée, à quelques exceptions près, il ne faut non plus considérer l'inclinaison des caractères comme une modification systématique. L'inclinaison des textes dépend de la vitesse de défilement des lettres devant l'imprimante à jet d'encre. Plus les lettres passent rapidement plus les caractères sont inclinés.

Type 1

Il est représenté par la première machine utilisée à Mississauga (OCR 069) et par celle de Toronto South Central (OCR 054). Les caractères ont une hauteur de 4 mm et sont toujours inclinés vers la gauche. Ce type est subdivisé en deux sous groupes selon la longueur de l'empreinte.

Type 1 : Empreinte normale. Longueur 65 à 78 mm.

Type 1E : Empreinte étendue, aux caractères plus larges. Longueur de l'empreinte : 110 ou 125 mm.

Type 2

Ce type est caractérisé par le fait que le texte est formé de caractères très aplatis et qu'il est toujours écrit sur deux lignes TRÈS RAPPROCHÉES. Les empreintes à ce type n'ont été utilisées qu'à Saint-Laurent sur les OCR 112 et 114. La hauteur des caractères est d'environ 2 mm et le texte s'étale sur 90 mm de long. Ce type d'empreinte n'est plus en usage.

Type 2A : Le texte est incliné vers la droite.

Type 2B : Le texte est incliné vers la gauche. Usage peu courant.

Type 2C : Le texte en caractères droits est très comprimé. Usage rare.

Type 3

Les empreintes au type 3 sont caractérisées par la présence du sigle MLOCRxxx au début du texte. Ce type était en usage à Toronto (OCR 054 et OCR 070). La hauteur des caractères varie de 3 à 4 mm et le texte a une longueur de 100 mm.

Type 4

Ces empreintes se reconnaissent par la présence du sigle CPC (Canada Post Corporation) ou SCP (Société canadienne des postes) au début du texte. Le type 4 a été d'un usage assez répandu. Toronto (OCR 068, 069, 070), Saint-Laurent (OCR 112, 114) et brièvement Montréal (OCR 100) l'ont utilisé. La hauteur des caractères varie de 2,5 à 6 mm alors que le texte occupe une longueur de 85 à 95 mm. On distingue le type 4 des types 4G et 4S.

Type 4G : Le texte lui-même débute par le mot GATEWAY (à l'avant de CPC). Usage particulier à Toronto (OCR 070).

Type 4S : Présence d'un slogan POSTAL CODE POSTAL sur une deuxième ligne au dessous de l'empreinte. En usage à Toronto (OCR 068, 069).

Type 5

Les trois premiers caractères du texte sont les trois chiffres identifiant l'OCR. L'abréviation de l'établissement a été éliminée. C'est le type dit standard installé sur une majorité de machines. Les centres plus récemment équipés n'ont utilisé que ce type. La longueur du texte varie de 60 à 78 mm.

Type 5N : Indicatif de hauteur d'impression, en début ou en fin de texte (OCR 053, OCR 076 et OCR 112).

Type 5S : Variante en usage à Winnipeg (OCR 076) et surtout à Montréal (OCR 100). Slogan : REMEMBER D-DAY JUNE 6 ou JOYEUSES FÊTES ou MEILLEURS VOEUX 1994, etc., placé en avant

du texte.

Type 5E : Empreinte étendue, utilisée à Ottawa (OCR 099).

ÉVOLUTION DES TEXTES IMPRIMÉS

Les établissements sont placés dans l'ordre des numéros des OCR.

Toronto South Central (M4L 3T0), ON

OCR 053

Cette machine, d'installation plus récente, utilise depuis la fin septembre 1993 l'impression standard du type 5. Depuis décembre 1993, un chiffre (1 à 4) est ajouté en bout de ligne (Figure 11).

Figure 11

053 M4L 370 931029 11:46

OCR 054

L'imprimante à jet d'encre de l'OCR 054 a été mise en service en décembre 1992. L'année n'est pas indiquée et l'indication horaire contient : heure:minute:seconde. La zone oblitérante est constituée de chevrons gauches et droits. Un nouveau texte apparaît en août 1993 (Figure 12). L'année est maintenant indiquée au complet tandis que les secondes de l'indication horaire sont omises. La zone oblitérante est constituée d'une surface en guillochis. Plus rien depuis septembre 1993.

Figure 12

Mississauga (Toronto West) (L4W 1T0), ON

Trois systèmes sont en opération (OCR 068, 069 et 070).

OCR 068

Cette machine (Figure 13) est entrée en opération en août 1993. La première empreinte est au type 4, quelques fois avec, sur une seconde ligne, l'indication : POSTAL CODE POSTAL. Ensuite, utilisation du type 5 avec ou sans POSTAL CODE POSTAL sur une deuxième ligne.

Figure 13

CPC TMLPP 068 L4W 1T0 930915 20 30 
068 L4W 1T0 931006 22 26 
POSTAL CODE POSTAL

OCR 069

Cette machine (Figure 14) a vu trois périodes d'utilisation. Première mise en service en novembre 1992, pour une durée de deux mois. Reprise en avril 1993 pour environ un mois. La nouvelle impression se reconnaît à des caractères plus larges alors que la zone oblitérante n'est plus constituée d'une série de lignes mais d'une zone en guillochis dont la hauteur varie de 5 à 12mm. Depuis août 1993 apparaît un nouveau libellé, comparable à ceux en usage plus récemment dans d'autres établissements. On remarque aussi la présence d'une seconde ligne qui porte la mention POSTAL CODE POSTAL.

Figure 14

69 ULPP MSS ON L44 110 20/11/92 21.21 [REDACTED]
69 ULPP MSS ON L44 110 23/04/93 19.89 [REDACTED]
CPC ULPP 089 L44 110 920013 21.25 [REDACTED]
POSTAL CODE POSTAL

OCR 070

Mise en service plus récente (mars 1993). L'indication du numéro d'OCR est représenté par MLOCR 070 (Multi Line Optical Character Reader). L'année n'est pas mentionnée, par contre on remarque l'indication heure:minute:seconde. La zone oblitérante est constituée de chevrons gauches et droits. Il y en a, en général, de 5 à 10 de chaque sorte. Un changement du texte apparaît en mai 1993

où la mention MLOCR 070 est remplacée par CPC TWLPP 070. La date est maintenant complète par contre les secondes sont omises. Une, deux ou trois barres noires épaisses apparaissent au-dessus des chevrons (Figure 15). Il n'est pas établi qu'elles sont produites par l'imprimante à jet d'encre. GATEWAY est quelquefois présent au début du texte.

Figure 15

Winnipeg (R3C 0K0), MB

OCR 076

La machine de Winnipeg a été installée le 28 septembre 1993 (type 5). Depuis mai 1994, on note la présence d'un chiffre à l'extrémité de la ligne de texte. Slogan REMEMBER D-DAY JUNE 6 placé en avant de 076, en juin 1994 (Figure 16).

Figure 16

076 R3C 8K0 931082 00 03 ■■■■■
076 R3C 8K0 940527 00 04 ■■■■■ \$4
REMEMBER D-DAY JUNE 6 076 100684

Vancouver (V6B 3A0), BC

OCR 081

Ce système utilisant l'oblitération standard au type 5, a été mis en fonction le 30 septembre 1993 (Figure 17).

Figure 17

Hamilton (L8E 5A8 puis L8E 2R0), ON

OCR 095

Système opérationnel (Figure 18) depuis le 15 septembre 1993 (type 5). Le 23 septembre 1993, le code postal L8E 5A8 a été remplacé par L8E 2R0.

Figure 18

095 LSE 5A8 930915 22:06

Ottawa (K1G 1A0 puis K1A 10X), ON

OCR 099

Système mis en service en septembre 1993 avec l'oblitération linéaire de type 5. Il n'y a pas d'indication d'origine autre que celle du code postal de l'établissement. La zone oblitrante est constituée de trois blocs de pointillés placés l'un à la suite de l'autre (Figure 19). Le 20 décembre 1993, le code postal K1G 1A0 a été remplacé par K0A J0X conformément aux indications portées sur les couronnes des machines à oblitérer de cet établissement.

Figure 19

099 K1G 1A0 930917 21:09 
099 K0A J0X 940228 19:35 
J0X 531817 03 

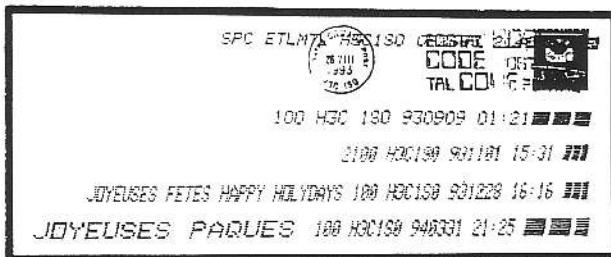
Montréal Centre-Ville (H3C 1S0), PO

OCR 100

C'est en août 1993 que cet établissement a été doté d'un OCR, le # 100. Le texte initial (remarquer SPC au lieu de SCP) a été très rapidement remplacé par un libellé identique à celui en usage à Ottawa (type 5). On observe de très nombreuses variantes (Figure 20). Tout récemment, et pour la première fois au Canada, des slogans ont été utilisés. En plus des informations habituelles on a pu lire sur certaines enveloppes la mention JOYEUSES FETES. Sur d'autres le message était MEILLEURS VOEUX 1994. D'autres slogans ont été utilisés au début de

1994 pour la Saint-Valentin et Pâques.

Figure 20



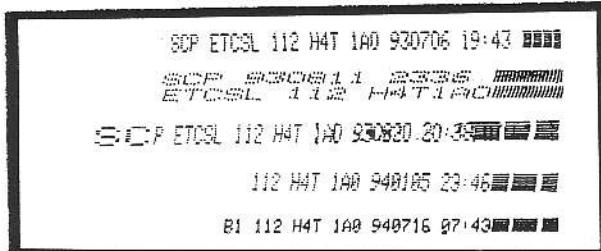
Saint-Laurent (H4T 1A0), PO

Cet établissement est équipé de deux machines (OCR 112 et OCR 114).

OCR 112

Système en opérations depuis février 1993. Le texte est suivi d'une zone oblitérante de quatre petits blocs de pointillés (Figure 21). En septembre 1993 un nouveau texte apparaît suivi de trois larges blocs pointillés.

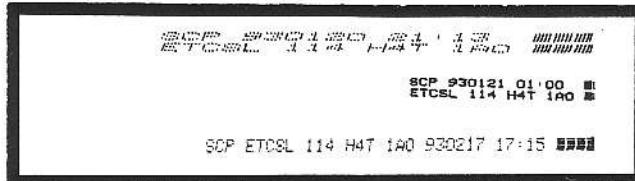
Figure 21



OCR 114

C'est le premier système qui a été installé au Québec. Il date de janvier 1993. À la mise en service la présentation du libellé était la seule de ce type. Les caractères étaient aplatis et le texte était réparti sur deux lignes alors que la zone oblitérante était formée de petites barres inclinées regroupées en deux lignes de trois blocs (Figure 22). Cette marque ne se rencontre que sur le courrier de janvier-février 1993. Depuis le 11 février, le texte est sur une seule ligne et dans une disposition comparable à celle de l'OCR 112 en usage à ce même établissement.

Figure 22



Cette machine ne semble plus être en service. La dernière empreinte observée remonte à février 1993. Il semblerait que l'imprimante qui se trouvait sur l'OCR 114 ait été transférée sur l'OCR 112.

SYSTÈMES MULTI-TÊTES

Dans certains établissements les machines sont dotées de plusieurs têtes d'impression qui sont disposées les unes au-dessus des autres. Chaque tête produit son propre texte. Normalement la machine est capable de détecter la position du timbre ou de l'empreinte de la machine à affranchir et d'activer la tête d'impression qui en assurera l'oblitération. Certaines machines sont équipées de deux, trois ou quatre têtes d'impression.

On a relevé les hauteurs, mesurées à partir du bas de l'enveloppe, des différentes impressions. Ces hauteurs ont évidemment été choisies pour assurer l'oblitération du timbre placé en haut et à droite de lettres aux dimensions normalisées.

Hauteur, mesurée en mm	Dimensions (en mm et en pouces)	Types d'enveloppe
78-82	90 x 165 (3 3/4 x 6 1/2)	no 6
88-94	105 x 240 (4 x 9)	no 10
108-112	165 x 240 (6 1/2 x 9 1/2)	
118	190 x 265 (7 1/2 x 10 1/2)	
136		

De tels systèmes multi-têtes existent ou ont existé sur les OCR des établissements suivants :

Établissement	Hauteurs observées	
OCR 076, Winnipeg	2 hauteurs	81, 94
OCR 081, Vancouver	4 hauteurs	78, 92, 108, 124
OCR 095, Hamilton	4 hauteurs	78, 94, 108, 124

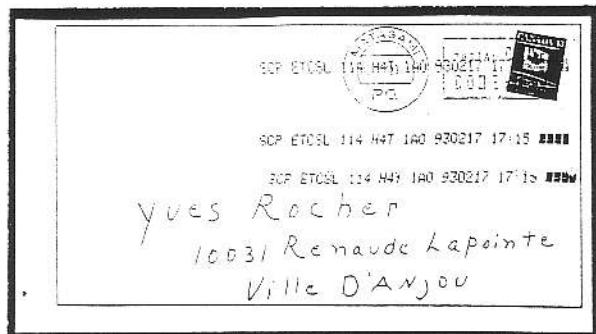
OCR 099, Ottawa	3 hauteurs	78, 94, 106
OCE 100, Montréal Centre-Ville	4 hauteurs	78, 93, 107, 125
OCR 112, Saint-Laurent	5 hauteurs	78, 94, 112, 126, 136
OCR 114, Saint-Laurent	3 hauteurs	80, 93, 118

Exceptionnellement on trouve sur la même enveloppe deux, trois, ou quatre oblitérations, chacune à une hauteur différente. On a déduit qu'elles avaient été produites au cours d'un seul et même passage sur la machine puisque sur les deux, trois ou quatre oblitérations l'heure est exactement la même. Deux exemples sont reproduits dans ce texte (Figures 23 et 24).

Il est intéressant de remarquer que le libellé du message peut être différent d'une tête à l'autre. À la limite il pourrait y avoir quatre messages différents, chacun n'apparaissant qu'à une hauteur particulière.

Il faut faire attention à distinguer ces oblitérations de celles qui résultent du passage de la lettre sur deux machines différentes, toutes les deux au Canada ou encore la première aux États-Unis et l'autre au Canada.

Figure 23



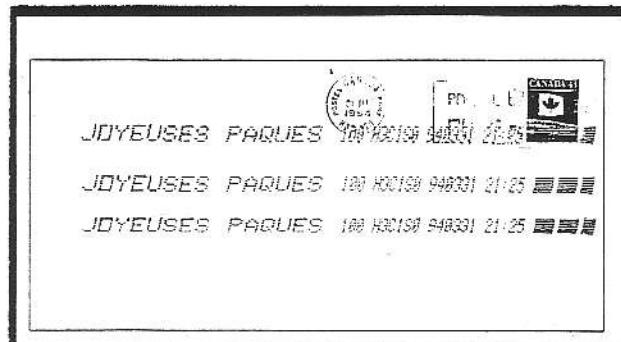
Lettres ayant reçu simultanément les marques des trois têtes d'impression superposées :

OCR 114, texte normal (Figure 23)
OCR 100, texte avec slogan JOYEUSES
PAQUES (Figure 24)

Les impressions se font généralement qu'à l'une ou l'autre de quatre hauteurs différentes. Il est possible dans certains cas de reconnaître la hauteur de l'impression grâce à des marques distinctes. Ces

marques ont été observées pour la première fois sur la MOCR 053 de Toronto South Central. On les observe aussi sur la 112 (Saint-Laurent) et, plus récemment, sur la 076 (Winnipeg).

Figure 24



Les indications du tableau ci-dessous sont placées en partant de la ligne la plus basse jusqu'à la plus haute :

Tableau 3

MOCR Position	Date de mise en service	Indicatif de hauteur de ligne
053 à l'extrême droite	décembre 93	1, 2, 3, 4,
076 à l'extrême droite	mai 94	3, 4,
112 en avant du texte	février 94	B1, B2, A1, A2

CONCLUSION

Voici un nouveau type de collection qui s'ouvre aux amateurs. Ceux qui dès le début de la mise en route de cette méthode de marquage ont accumulé les enveloppes pourront assembler à peu de frais une collection complète des principaux types et variantes. Quant aux autres, il est déjà bien tard puisque bien des empreintes ont évolué jusqu'au type dit standard, que certains établissements ont modifié leur code postal et que certains numéros d'OCR ne sont déjà plus en usage.

Au cours de cette première année de tests et de mise en route, 12 MOCR ont été équipés d'oblitérateurs en ligne. À la suite de réorganisations internes, il n'en reste que huit en opération à la fin de 1993.

Si la Société canadienne des postes adopte ce mode d'oblitération il y aura certainement d'autres changements dans le libellé des textes. En particulier, des slogans ou des annonces pourraient facilement être incorporés sur une ligne supplémentaire comme c'est le cas assez régulièrement aux États-Unis ou en Grande-Bretagne.

Il est à espérer que la Société canadienne des postes trouvera et adoptera rapidement un moyen d'éviter que les timbres déjà oblitérés, en particulier pour le courrier venant de l'étranger, ne soient de nouveau «oblitérés». La solution la plus simple serait de suivre l'exemple de la Grande-Bretagne. À l'origine, les oblitérations linéaires étaient appliquées au recto des enveloppes. Il semblerait que depuis novembre 1993, ces marques soient maintenant imprimées au verso des lettres.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Béla Fodor, Johanne Hallé et Claudette Taillon qui m'ont beaucoup aidé en me fournissant de nombreux exemples d'oblitérations. J'ai eu beaucoup de discussions fructueuses avec Alan Dean qui collectionne aussi ces nouvelles oblitérations. Je tiens aussi à remercier Jim Phillips de la Société canadienne des postes (Ottawa) à qui je dois beaucoup d'éclaircissements. Monsieur Michel Mancini de la Société canadienne des postes (Montréal) m'a aussi beaucoup aidé en me permettant de voir fonctionner l'OCR 112 à l'ETL Saint-Laurent ce qui m'a permis de confirmer de nombreuses déductions ou hypothèses que j'avais formulées.

RÉFÉRENCES

- F. Brisse, Actualité, *Philatélie Québec*, no.149, 11 (1990).
- F. Brisse, Les progrès techniques et la philatélie, *Philatélie Québec*, no.175, 4 (1993).
- F. Brisse, À vos marques, *Philatélie Québec*, no.177, 49 (1993).
- D. Mario, Canada Post's New Ink Jet Prototype Markings, *BNA Topics*, no.5, 78-81 (1993).
- L. McInnis, Stamps, *The Gazette*, Montreal, October 9 (1993).
- J. Phillips, Société canadienne des postes, Ottawa. Communication privée (septembre 1993).
- S. Richardson, Nouvelle vocation pour le LOCM, *Performance*, no.9, 31(1994).
- I. S. Robertson, Pot Pourri, *Canadian Stamp News*, January 12, 8 (1993).
- I. S. Robertson, Pot Pourri, *Canadian Stamp News*, March 23, 8 (1993).
- I. S. Robertson, Pot Pourri, *Canadian Stamp News*, April 6, 9 (1993).
- I. S. Robertson, Stamping Grounds, *Canadian Stamp News*, October.19 (1993).
- A. L. Steinhart, Spray-on Markings, *PHSC Journal*, no.75, 107 (1993).
- The Gazette, 2 juillet 1994.
- L. Winick, Spotlight, *Scott Stamp Monthly*, January, 28-29 (1993).

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Définition de quelques lettres apparaissant à la suite des types.

- E Texte très long, étendu.
- G Le mot GATEWAY est imprimé au tout début du texte.
- L Présence de deux ou trois lignes ou barres épaisses.
- S Un slogan est ajouté au texte soit sur la même ligne soit sur une ligne supplémentaire. Voici les slogans répertoriés:
 - PCP POSTAL CODE POSTAL
 - PCCP POSTAL CODE / CODE

	POSTAL
UYPC	USE YOUR POSTAL CODE
JF	JOYEUSES FETES
JFHH	JOYEUSES FETES HAPPY HOLYDAYS
MV	MEILLEURS VOEUX 1994
BSV	BONNE ST-VALENTIN
JP	JOYEUSES PAQUES
RDD	REMEMBER D-DAY

Texte présenté à l'AQEP
à sa réunion du 25 septembre 1993.
Revu et mis à jour
au 30 juin 1994.

François BRISSE
Fauteuil Dumont d'Urville
Écrit spécialement
pour l'Académie.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'OBLITÉRATIONS LINÉAIRES PAR JET D'ENCRE EN USAGE LA PREMIÈRE ANNÉE

- | | | |
|----|--------------------------------|--|
| 1 | Normal | 69 ULPP MISS ON L44 1T0 20/11/22 22:27 |
| 1E | Étendu | CPC SCLPP 054 MAL3T0 932207 11:09 |
| 2A | Sur 2 lignes, incliné //// | SCCP 930121 01:00
ETCSL 114 H4T 1AO |
| 2B | Sur deux lignes, incliné \\\\" | SCCP 930121 01:00
ETCSL 114 H4T 1AO |
| 2C | Comprimé | SCCP 930121 01:00
ETCSL 114 H4T 1AO |
| 3 | Normal | MLOCR054 TSCLPP MAL3T0 JAN\19 02:32:44 <<<<<<<<>>>>>>> |
| 4 | Normal | MLOCR054 TSCLPP MAL3T0 MAR\02 02:44:17 <<>>> |
| | | SCCP ETCSL 114 H4T 1AO 930211 19:38 |
| | | CPC TULPP 070 L44 1T0 930826 00:04(<>>) |

LES DIFFÉRENTS TYPES D'OBLITÉRATIONS LINÉAIRES PAR JET D'ENCRE EN USAGE LA PREMIÈRE ANNÉE

- | | | |
|----|---------------------------|---|
| 4S | Slogan | CPC TULPP 068 14W 170 930916 05:54 |
| | | POSTAL CODE POSTAL |
| 5 | Normal | 853 MAL 370 931029 11:48 |
| | | 100 H3C 180 930909 01:21 |
| 5N | Avec indicatif de hauteur | |
| | | A1 112 H4T 100 940509 20:56 |
| | | 075 R3C 0X0 940519 15:45 |
| | | A2 112 H4T 100 940508 19:26 |
| | | 853 MAL370 940420 20:12 |
| | | B1 112 H4T 100 940509 20:57 |
| | | B2 112 H4T 100 940509 20:57 |
| 5S | Slogan | MEILLEURS VŒUX 1994 100 H3C180 931229 08:28 |
| | | BONNE ST-VALENTIN 100 H3C180 940214 21:45 |
| | | JOYEUSES PÂQUES 100 H3C180 940331 21:25 |

TABLEAU RÉCAPITULATIF

OCR	TYPE	DEBUT	FIN	OBLITERATION	COMMENTAIRES
-----	------	-------	-----	--------------	--------------

TORONTO SOUTH CENTRAL, ONTARIO, M4L 3T0

53	5	93.09.14	93.12.30	3 blocs	
	53a	93.12.02		3 blocs	05 au lieu de 053
	5N-1			3 blocs	Chiffre 1 après les 3 blocs
	5N-2	93.12.06	94.01.21	3 blocs	Chiffre 2 après les 3 blocs
	5N-3	93.12.12	94.07.28	3 blocs	Chiffre 3 après les 3 blocs
	5N-4	93.12.14	94.07.26	3 blocs	Chiffre 4 après les 3 blocs
54	3	DEC\20	DEC\21	Sans chevrons	Année 92 omise. HMS
	3	JAN\19	MAR\24	Chevrons	Année 93 omise. Caractères plus large
	1E	93.08.07	93.23.07	Guillochis	Texte \. Longueur d'empreinte:145mm. AJM
	1	93.29.07	93.09.17	Guillochis	Texte \. Longueur d'empreinte:100mm. AJM puis AMJ
	54a	93.00.00			MJ absent. En fait 93.08.06

MISSISSAUGA, ONTARIO, L4W 1T0

68	4	93.08.11	93.08.20	7 blocs	
	4	93.08.30	93.09.21	7 lignes	
4S-PCP	93.09.01	93.09.21	7 lignes		Avec une ligne POSTAL CODE POSTAL
	5B	93.10.06	93.10.09	6 blocs	Petits caractères
	5C	93.09.23	93.09.29	7 lignes	Caractères plus hauts
69	1	18/11/92	21/12/92	6-16 lignes	Caractères étroits. Texte \. Longueur d'empreinte:120mm
	1E	16/04/93	04/05/93	Guillochis	Caractères larges. Texte \. Longueur d'empreinte:158-162mm
	4	93.08.09	93.09.02	7 lignes	
4S-PCP	93.08.10	93.09.04	7 lignes		Avec une ligne POSTAL CODE POSTAL
	68a	93.00.00			POSTAL CODE POSTAL seul (sans date)
70	3	MAR\30	MAY\05	Chevrons	Année omise (93).HMS
	70a	93.05.05	93.05.06	Chevrons	MOCR manquant, 070CPC sans espace
	4	93.05.06	93.05.11	Chevrons	
	4L	93.08.04	93.09.18	Chevrons	2 ou 3 barres noires au-dessus des chevrons
4GL	93.07.17	93.08.03	Sans chevrons	3 barres noires au-dessus de la date, et GATEWAY en avant	
	4G	93.07.29	93.07.30	Sans chevrons	GATEWAY sans barres noires
	5	93.10.08	93.11.23	Chevrons	
	5L	93.10.06	94.07.19	Chevrons	1-3 barres noires au-dessus des chevrons, espacement variable

TABLEAU RÉCAPITULATIF

OCR	TYPE	DEBUT	FIN	OBLITERATION	COMMENTAIRES
WINNIPEG, MANITOBA, R3C 0K0					
76	5	93.09.28	94.03.11	3 blocs	
	5N-3	94.05.05		3 blocs	#3 après les trois blocs
	5N-3	94.05.05		3 blocs	#3 après les trois blocs. 76 au lieu de 076
	5N-4	94.05.19	94.08.10	3 blocs	#4 après les trois blocs
	5S-RDD		94.06.10	3 blocs	REMEMBER D-DAY
VANCOUVER, BRITISH COLUMBIA, V6B 3A0					
81	5	93.09.30	94.07.02	3 blocs	
	81a	93.10.08			Chiffres des minutes très larges
HAMILTON, ONTARIO, L8E 5A8 / L8E 2R0					
95	5	93.09.15	93.09.18	3 blocs	L8E 5A8
	95a	93.09.18			L8E 5A8, 0095 au lieu de 095
	5	93.09.23	94.06.29	3 blocs	L8E 2R0
OTTAWA, ONTARIO, K1G 1A0 / K0A J0X					
99	5	93.09.01	93.12.18	3 blocs	K1G 1A0
	5E	93.12.17		3 blocs	K0A J0X. Caractères larges. Longueur de l'empreinte:125mm
	5	93.12.20	94.08.12	3 blocs	K0A J0X
MONTREAL CENTRE-VILLE, QUEBEC, H3C 1S0					
100	100a	08.25.93		3 blocs	ETLMMML au lieu de ETLML. JMA
	100b	08.26.93		3 blocs	SPC au lieu de SCP. JMA
	100c	08.30.93		3 blocs	100H3C1S0 sans espace. JMA
	5	93.08.31	93.12.19	3 blocs	100 H3C1S0
	100d	93.09.08	93.11.20	3 blocs	100 H3C 1S0
	100e	93.11.01		3 blocs	2100 H3C1S0
	100f	93.12.20	93.12.21	3 blocs	00 H3C 1S0
	5S-MV	93.12.24	93.12.30	3 blocs	MEILLEURS VOEUX 1994
	5S-JF	93.12.21	93.12.22	3 blocs	JOYEUSES FETES, caractères normaux. Longueur d'empreinte:104mm
	5SL-JF	93.12.21	93.12.25	3 blocs	JOYEUSES FETES, caractères plus larges. Longueur d'empreinte:180mm
	5S-JFHH	93.12.24	93.12.28	3 blocs	JOYEUSES FETES HAPPY HOLYDAYS. Longueur de l'empreinte:140mm
	5S-BSV	94.02.08	94.02.14	3 blocs	BONNE SAINT-VALENTIN
	5S-JP	94.03.31	94.04.05	3 blocs	JOYEUSES PAQUES

TABLEAU RÉCAPITULATIF

OCR	TYPE	DEBUT	FIN	OBLITERATION	COMMENTAIRES
<i>ST-LAURENT, QUEBEC, H4T 1AO</i>					
112	4	93.03.09	93.07.06	4 blocs	Caractères petits ou grands
	2A	93.08.06	93.08.12	2x18 barres///	Texte sur deux lignes ///
	2B	93.08.10		2x18 barres ///	Texte sur deux lignes ///
	4	93.08.31	93.09.09	3 blocs	
	112a	93.08.20	93.08.22	3 blocs	SC de SCP épais
	5	93.09.09	94.02.23	3 blocs	
	112b	93.10.22	93.10.30		11 de 112 épais
114	2A	92.01.08	93.02.06	2x3 blocs ////	Texte sur deux lignes ///. Année 92 au lieu de 93
	2B	93.02.06		2x3 blocs ////	Texte sur deux lignes ///
	2C	93.01.21		2x3 blocs	Texte sur 2 lignes, très comprimé. Longueur d'empreinte: 48mm
	4	93.02.08	93.02.26	4 blocs	